

2 Politique

Parlement/Entre loi de Finances et Actes du Dialogue
Une session " budgétaire " pas comme les autres



Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, et son gouvernement sont aussi attendus sur leur rythme dans la transmission des textes aux parlementaires.



Une vue des députés lors de la cérémonie de clôture de la première session ordinaire de l'Assemblée nationale.

ONDOUBA'NTSIBAH
 Libreville/Gabon

Cette année la deuxième session ordinaire du Parlement devra aussi se pencher sur un autre dossier lourd qu'est la transformation en textes de lois des mesures arrêtées lors des assises d'Angondjé. La session dure jusqu'au dernier jour ouvrable du mois de décembre. La question est de savoir par quoi va commencer le travail des deux institutions parlementaires. Tout dépend de l'Exécutif, les différents projets de loi devant avant tout être adoptés en Conseil des ministres. C'est dire.

DEPUIS un peu plus d'une semaine déjà, le Parlement a repris du service. Le Sénat et l'Assemblée nationale ont en effet repris leurs activités le lundi 04 septembre courant. Normalement cette rentrée parlementaire devait avoir lieu trois jours plus tôt, conformément à la Constitution qui la fixe au pre-

mier jour ouvrable de septembre. Mais cette année, cette date, le vendredi 1er du mois en cours, était férié à cause de la fête de "la Tabaski"...
 Tout le monde s'accorde pour dire que cette session parlementaire revêt un caractère plutôt particulier. D'autant plus que, contrairement aux précédentes sessions budgétaires au cours desquelles députés et sénateurs avaient comme principal texte à examiner le projet de loi de Finances de l'année suivante, la présente aura deux grandes priorités : le projet du budget de 2018 et les textes relatifs aux Actes du Dialogue politique que les plus hautes autorités ont décidé de transformer en lois. De ce point de vue, les deux principaux points à l'ordre du jour des travaux parlementaires s'avèrent tous importants dans l'agenda politique du Gabon. C'est fort de l'importance que le pouvoir exécutif accorde aux Actes du forum politique d'Angondjé qu'un



Les sénateurs, ici à l'occasion d'une précédente audition d'un membre du gouvernement.

ministre des Relations avec les Institutions constitutionnelles, chargé de la Mise en œuvre des Actes du Dialogue politique a été nommé au sein du "gouvernement Issoze Ngondet II". Il s'agit de Blaise Louembe. Au regard de ce qui précède, on note que le Parlement fait face à deux exigences. Lesquelles doivent s'inscrire dans une durée précise. Surtout si le gouvernement veut respecter les délais fixés par la Cour constitutionnelle quant à la tenue des prochaines Législatives (fin avril au plus tard). Même

si, s'agissant de la loi de Finances, députés et sénateurs peuvent prolonger leurs travaux dans le cadre d'une session extraordinaire qui ne dépasse pas quinze jours...
 Le Parlement pourra-t-il faire face à ces deux exigences dans les délais prévus par la Constitution ? A priori oui. D'autant plus qu'il dispose encore de plus de trois mois. L'incertitude à leurs yeux viendrait du rythme qu'imprimera l'Exécutif pour faire parvenir les projets de textes au pouvoir législatif. Etant donné

qu'avant d'atterrir chez les élus, tous les textes devront d'abord être adoptés en Conseil des ministres. Ce qui fait que finalement les parlementaires restent suspendus au rythme de travail du gouvernement. D'où, sans doute, le vœu des élus de voir le Premier ministre Issoze Ngondet et les membres de son équipe leur transmettre, dans des délais raisonnables, les projets de lois. Non sans exprimer, toutefois, leur disponibilité à contribuer à la mise en œuvre des Actes du Dialogue politique dans le cadre de leurs prérogatives.
 Aujourd'hui, d'aucuns se demandent par quoi le gouvernement va-t-il commencer. Dans tous les cas, jusqu'au moment où nous mettions sous presse, le Conseil des ministres n'avait pas encore adopté le projet de loi de Finances 2018, encore moins un projet de loi en rapport avec les conclusions du Dialogue politique. Selon la Constitution, le projet de budget doit être "déposé à

l'Assemblée nationale quarante-cinq jours au plus tard après l'ouverture de la seconde session ordinaire". De l'autre côté, parmi les Actes du Dialogue il y en a qui touchent directement à l'organisation des élections. Dans ce registre on cite par exemple le découpage électoral. Et la loi exige que cette opération ne s'effectue pas en année électorale. Or, 2018 en est une. Cela contraint aussi le gouvernement et le Parlement à tenir compte du facteur temps. Sauf à envisager un nouveau report du scrutin législatif. Ce qui pourrait être considéré comme "un report de trop". Dans tous les cas, l'Exécutif et le Législatif sont partis pour avoir un programme bien chargé pour les trois mois à venir. Comme quoi, la présente session "dite budgétaire" n'a strictement rien à avoir avec celles des années antérieures. Surtout quand on sait que la mise en place du Plan de relance économique est aussi à l'ordre du jour.

Exécutif

Le " gouvernement Issoze Ngondet II " en séminaire au Cap Estérias

Martina ADA METOULE
 Libreville/Gabon

Deux jours durant, à compter de ce jour, le Premier ministre et son équipe réfléchiront sur le thème : "Renforcer la solidarité et la collégialité de l'action gouvernementale en vue de l'optimisation de la mise en œuvre du Plan de relance économique (PRE)". C'est le président de la République, Ali Bongo Ondimba, qui ouvrira les assises ce matin.

UN séminaire gouvernemental débute ce jour au Cap Estérias, au nord de Libreville. Il portera sur le thème : "Renforcer la solidarité et la collégialité de l'action gouvernementale en vue de l'optimisation de

la mise en œuvre du Plan de relance de l'économie (PRE)". Au cours de ces assises pédagogiques qui se tiennent à moins d'un mois après sa formation, "l'équipe Issoze Ngondet II" va examiner, et ce jusqu'à vendredi, un certain nombre de problématiques relatives à la situation socio-économique et financière du Gabon. Les travaux seront ouverts par le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba. Pour ce qui est de cette première journée, il est prévu, selon le programme indicatif, une introduction de la présentation du PRE faite par le ministre en charge de l'Economie, Régis Immongault Tatanani. Suivra, la présentation proprement dite conduite par le Bureau de la coordination du "Plan



La nouvelle équipe gouvernementale en séminaire jusqu'à demain.

stratégique Gabon émergent" (BCPSGE). Une conférence thématique est inscrite à l'ordre du jour. Celle-ci porte sur la trajectoire de développement de l'Afrique, Afrique centrale et du Gabon : perspectives et défis. Elle sera animée par l'économiste, banquier

d'Affaires et ancien Premier ministre du Bénin, Lionel Zinsou. Entre autres activités de ce jeudi, la présentation du processus de Budgétisation par objectif de programme (BOP) par le ministre du Budget et des Comptes publics, Jean-Fi-

dèle Otandault. Ainsi que celle portant sur l'amélioration du cadre des affaires, dialogue public-privé, sera faite par Madeleine Berre, ministre de la Promotion des Investissements. Demain, il sera question pour les participants d'évoquer la problématique de la gestion des ressources humaines et la réforme de l'Etat. L'introduction et la présentation de ladite question se feront par le ministre de tutelle, Jean-Marie Ogandaga. Le secrétaire général du gouvernement, quant à lui, s'attellera à présenter le processus et les instruments de travail gouvernemental. Tandis que, le Premier ministre lui, interviendra sur les priorités gouvernementales. Par ailleurs, on se souvien-

dra que lors du premier Conseil des ministres du "gouvernement Issoze Ngondet II", le chef de l'Etat, tout en soulignant les caractéristiques de cette nouvelle équipe, avait instruit ses membres à l'effet de "traduire en actes législatifs et réglementaires, les résolutions du Dialogue politique ; engager les discussions avec les partenaires sociaux, en vue de la conclusion d'une trêve sociale ; accélérer la mise en œuvre du Plan de relance économique (PRE), afin de booster la croissance économique, source de création d'emplois". Reste à espérer que, les recommandations issues de ce séminaire constitueront des éléments sur lesquels le gouvernement va s'appuyer pour conduire son action.